



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-19075>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-19075**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Mantes La Jolie

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21780361800016

Ville : Mantes la jolie

Code postal : 78201

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_kxz1YQGkel

Identifiant interne de la consultation : APP - 2025 - 02

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Office du commerce.

Adresse mail du contact : Officeducommerce@manteslajolie.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Une lettre de candidature indiquant les motivations de reprise de ce local, - Le projet d'activité commerciale détaillé (concept, personnel, clientèle visée, tarifs pratiqués, horaires d'ouverture, plan de financement et garantie, ...), - Un curriculum vitae, - Les justificatifs du savoir-faire et des qualifications professionnelles dans le domaine du projet du fonds loué, - Une note technique détaillant les travaux et/ou améliorations envisagées (avec en matière des vues en perspective des aménagements proposés (intérieur, devanture, ...)) qui seront appréciées, - Un bilan d'activité N-1 pour les sociétés déjà créés, - Un business plan pour l'activité projetée, - L'extrait Kbis de la société ou les projets de statuts dans l'éventualité où la société serait en cours de création, - L'inscription au répertoire du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers

ou lorsque la personne physique ou morale est établie dans un autre état membre de l'Union Européenne un titre équivalent lui conférant ou lui reconnaissant la qualité de commerçant ou d'artisan, - Une copie de la carte d'identité du candidat, - L'extrait du casier judiciaire afin de permettre à la Ville de s'assurer de l'absence d'incapacité pénale du candidat à la rétrocession

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 14/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Appel à candidature dans le cadre d'une rétrocession d'un bail de trois ans concernant une activité de restauration/débits de boisson « EX THE PLACE »

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent document constitue la publicité du cahier des charges de la convention d'occupation temporaire situé au 3, rue du Maréchal Juin à Mantes-la-Jolie conformément au droit de préemption urbain. Le cahier des charges comprend l'ensemble des informations juridiques, administratives et techniques relatives à cette mise à disposition temporaire d'un local destiné à une activité de restauration traditionnelle. La convention d'occupation a pour objet l'implantation d'un restaurant. Le choix de la commune portera sur un commerce permettant de dynamiser et animer le secteur du centre-ville, où se trouve le local commercial. Dès lors, la convention d'occupation est ouverte en priorité aux activités de restauration/débits de boisson, innovante et à vocation durable. Cette zone est en mutation ce qui amène à ne proposer qu'un bail précaire de trois ans maximum.

Lieu principal d'exécution du marché : Mantes la jolie

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les visites des lieux sont obligatoires et seront réalisées uniquement sur rendez-vous sollicité auprès de : officedecommerce@manteslajolie.fr. Elle donnera lieu à une attestation qui devra être jointe au dossier de candidature.

Autres informations complémentaires : Description de la convention - Convention d'occupation : - Le bailleur autorise l'occupant à occuper le bien à titre temporaire, pour une durée d'un an renouvelable tacitement dans la limite de trois ans, sauf reprise par le bailleur dans le cadre de travaux de l'îlot Roosevelt ou par un projet d'intérêt général des locaux sis 3, boulevard du Maréchal Juin, 78 200 MANTES-LA-JOLIE, comme il sera dit ci-après. - Pas de matériel. - Désignation : Les locaux dépendent d'un immeuble situé à Mantes-la-Jolie (78 200), 3, boulevard du Maréchal Juin et une seconde entrée située au 6, rue Franklin Roosevelt. Comprenant au 3, boulevard du Maréchal Juin: - au rez-de chaussée : une boutique et des toilettes (environ 51 m²) - au sous-sol : deux caves - un WC dans l'escalier et deux pièces à usage de stockage au 1er étage. - Durée : La convention d'occupation peut être consentie pour une durée d'un an renouvelable tacitement dans la limite de trois ans, sauf reprise par le bailleur dans le cadre de travaux de l'îlot Roosevelt ou par un projet d'intérêt général. Une franchise de loyer est possible sur la durée des travaux. Prix de location : Loyer annuel 10 200 euro(s) soit 2 550 euro(s) trimestriel hors charges et hors taxes avec la possibilité de le régler mensuellement, auquel s'ajoute la refacturation de la taxe foncière. Franchise de loyer envisageable le temps des travaux. - Etat des lieux : travaux à prévoir (à la charge du repreneur), plus matériel à prévoir. Reprise de la façade obligatoire suite à des préconisations faites précédemment par les services de l'Urbanisme. - Travaux à effectuer

dans le respect du Code de l'urbanisme et de la Charte des devantures et des normes ERP/PMR. -
Dépôt de garantie de 2 550 euro(s). - Disponibilité des lieux : immédiate. - Type d'activité : Etant
donné que la décision de préemption urbaine amiable a été motivée par des objectifs liés à
l'attractivité et à la diversité de l'activité commerciale, le repreneur choisi devra exercer dans le local
une activité répondant aux objectifs du Programme Action Coeur de Ville d'implantation d'activités
de proximité attractives, innovantes et diversifiées en hyper centre tout en maintenant et pérennisant
l'offre existante. La destination commerciale à donner à ce local doit être adaptée à son emplacement
proche de la gare et du centre-ville de Mantes-la-Jolie. Il devra participer à la dynamique et à
l'animation de ce secteur. Les activités en priorité de restauration/débits de boisson, innovante et à
vocation durable en vue d'une exploitation destinée à préserver la diversité de l'activité commerciale
dans cette zone marchande concernée sont attendues. L'activité inscrite au bail sera limitée à
l'activité du K-bis. MODALITES DE SELECTION ET JUGEMENTS DES PROJETS Un comité de sélection se
réunira pour analyser les offres des candidats et sélectionner le projet retenu sur la base des critères
d'appréciation suivants : - Qualité de l'activité proposée au regard du dossier de candidature et de
l'objectif de promouvoir le développement de l'activité commerciale et artisanale (30 points) -
Expérience du candidat (20 points) - Solidité de l'offre financière et garanties apportées (20 points) -
Qualité du dossier technique (30 points) .

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/02/2025